

# CONTACT

MARS  
2019

Vol. 37

No 9

ISSN 0830 0084

## MOT DU MAIRE

### Schéma en sécurité civile

Suite à la crise du verglas, le gouvernement du Québec avait demandé à toutes les municipalités de mettre en place un plan de mesures d'urgence, chose qui avait été faite chez nous comme ailleurs. Avec le temps, beaucoup de municipalités avaient abandonné la mise à jour de ce document. En 2018, le ministère de la Sécurité publique nous a demandé de mettre en place un schéma en sécurité civile.

Ce document en est un de planification qui permet d'identifier les risques sur notre territoire : comment se préparer en cas de sinistre, quels sont les ressources disponibles sur notre territoire et chez nos voisins pour faire face à une situation d'urgence, quels sont les points de rassemblement en cas d'évacuation, qui fait quoi, comment informer la population, qui sont les responsables et où est le centre de coordination.

La Ville de Rimouski ayant déjà son schéma à jour, les huit autres municipalités se sont unies pour engager une ressource qui va nous permettre de respecter l'échéancier fixé pour l'automne 2019 afin de livrer le document qui répondra à toutes ces questions.

Ce n'est pas dans l'urgence qu'il faut planifier ces mesures, c'est maintenant qu'il faut agir.

Francis St-Pierre, maire



### Carnaval de St-Anaclet

Balours invite toute la population à venir s'amuser au Carnaval de Saint-Anaclet!

La 52<sup>e</sup> édition du Carnaval se tiendra du 1<sup>er</sup> au 10 mars inclusivement.

Vous pourrez assister au défilé qui se tiendra dans les rues de la municipalité le samedi 2 mars à 18 h, suivi d'un feu de joie et des feux d'artifice au centre communautaire à 19 h 30. Pour connaître le parcours du défilé, consultez le Facebook du Carnaval.

Parmi les activités, il y a le déjeuner des enfants qui aura lieu le dimanche 3 mars de 8h à 11h avec Balours et ses amis mascottes.

Il y aura aussi une randonnée de motoneige le vendredi 8 mars à 19h (départ et arrivée au centre communautaire). Musique et bar sur place à l'arrivée.

Vous pouvez consulter votre dépliant reçu par la poste ou le Facebook du Carnaval pour connaître l'horaire des activités.

L'équipe du Carnaval de Saint-Anaclet

### CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n°1	Monsieur Yve Rouleau
Poste n°2	Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3	Monsieur Simon Dubé
Poste n°4	Monsieur Jean-François Chabot
Poste n°5	Monsieur David Leblanc
Poste n°6	Monsieur Francis Rodrigue

### Nous joindre:

-Bureau municipal	418 723-2816
-Télécopieur	418 723-0436
-Salle polyvalente	418 724-0900
-Bibliothèque	418 723-1747
-Centre communautaire	418 723-1747
-Service des loisirs	418 725-5389
-Courriel:	municipalite@stanaclet.qc.ca

# VIE MUNICIPALE

## LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

### Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 4 février 2019

Les élus municipaux demandent une modification du Programme de la taxe sur l'essence pour 2019-2013. (Rés. 2019-02-10)

Les élus municipaux proclament le premier samedi de juin Journée nationale de la santé et de la condition physique dans la municipalité de Saint-Anaclet. (Rés. 2019-02-11)

Les élus municipaux autorisent la signature d'un droit de passage avec les propriétaires des lots 6 031 133, 3 200 917, 3 200 919 et 3 200 920. (Rés. 2019-02-12)

Les élus municipaux demandent l'autorisation à la ville de Rimouski pour le prolongement du réseau d'aqueduc du 595 au 610 rue Principale Ouest. (Rés. 2019-02-13)

Les élus municipaux autorisent l'adhésion à la démarche de produire un plan de mobilité durable et de sécurité routière (volet Transport actif). (Rés. 2019-02-14)

Les élus municipaux acceptent l'embauche de monsieur Gaston Lepage à titre d'opérateur en remplacement d'un employé en arrêt de travail. (Rés. 2019-02-15)

Les élus municipaux demandent une aide financière afin de réaliser les travaux pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur les rues Principale Ouest et Melchior-Poirier dans le cadre du programme d'infrastructures municipales d'eau (Primeau). (Rés. 2019-02-16)

### Emplois d'été pour étudiants – Programme camp de jour et soccer

Pour être admissible aux offres d'emploi pour le camp de jour, les candidats devront avoir terminé leurs études secondaires en juin prochain et être inscrits aux études postsecondaires encore au moins pour une année (à moins que nous n'ayons pas assez de candidatures). Les étudiants ne peuvent travailler plus de deux(2) étés pour le camp de jour et cela dans un but d'équité.

POSTES	FONCTIONS	QUALIFICATIONS	QUALITÉS	CONDITIONS
Animateur (trice) camp de jour	Relevant du coordonnateur (trice) de camp de jour, le candidat aura à participer à l'élaboration de la programmation des activités. Planifier, organiser, animer et évaluer les activités sous sa responsabilité.	Avoir complété son secondaire et expérience avec la clientèle des jeunes de 5 à 12 ans.	Disponibilité, capacité de travailler en équipe, dynamisme et créativité. Atouts : Formation en animation et en secourisme. Connaissance du milieu anaclais.	Les candidats (es) doivent être disponibles pour travailler à compter du 17 juin jusqu'au 9 août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 12, 50 \$/heure à raison de 35 heures par semaine.
Entraîneur (se) de soccer	Relevant du coordonnateur (trice) du soccer, le candidat (e) aura à entraîner et assister les jeunes lors des matchs et tournois. Il (elle) devra aussi faire parvenir l'information aux joueurs ainsi qu'à leurs parents.	Être âgé (e) de 15 ans et plus. Réussir la formation d'entraîneur (euse) d'une durée de deux (2) jours et défrayée par la municipalité. Avoir une grande disponibilité.	Avoir une connaissance du sport et avoir le sens des responsabilités. Maturité, dynamisme, initiative, capacité d'animer. Être capable de travailler en équipe. Atouts : Formation en secourisme, posséder son attestation d'entraîneur.	Les candidats (es) doivent être disponibles pour travailler du début juin jusqu'à la fin août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 12, 50 \$/heure.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant leurs motivations d'ici le 12 avril 2019 à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard  
318, rue Principale Ouest  
Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0

# VIE MUNICIPALE

## COMPTES DE TAXES 2019

Veillez noter que la première échéance pour acquitter votre compte de taxes est fixée au **jeudi 7 mars**.

### Au comptoir du bureau municipal

Nos heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Les paiements doivent être faits en argent ou en chèque.

### Accès D, Tel-Nat

Pour le numéro de référence, vous entrez le numéro de matricule qui apparaît sur votre compte de taxes. Attention, celui-ci a peut-être été modifié depuis l'année dernière.

### À la caisse, au guichet automatique ou au comptoir

Apportez le coupon détachable et joignez-le à votre paiement.

## Un p'tit peu d'urbanisme

Nous avons reçu plusieurs plaintes concernant les excréments de chiens qui ne sont pas ramassés par les propriétaires canins. Nous vous rappelons que le règlement municipal sur les animaux édicte que :

« Le fait, pour un gardien, d'omettre de nettoyer toute propriété publique ou privée salie par le dépôt de matière fécale de son animal, est considéré comme une infraction et est prohibé »

Nous demandons aux propriétaires canins réfractaires de faire preuve de civisme en ramassant les déjections de leur animal afin de respecter le règlement municipal.

Marie-Hélène Michaud, technicienne en aménagement et inspectrice en urbanisme

## Retour sur la consultation sur le Plan d'agriculture urbaine

Le 31 janvier dernier, des citoyens, des élus ainsi que des employés municipaux ont partagé leurs idées lors d'une activité de consultation sur le Plan d'agriculture urbaine. L'agriculture urbaine se déroule dans le périmètre urbain et périurbain et se définit par la culture de plantes ou l'élevage d'animaux à des fins personnelles, communautaires ou commerciales. Voilà pourquoi l'agriculture urbaine se pratique aussi dans les municipalités rurales!

### Les bons coups

Parmi les bons coups de Saint-Anaclet, on souligne l'offre de produits frais et locaux, par exemple avec le kiosque de Jardin Nature. D'autres producteurs locaux dynamisent la municipalité, comme le marché familial. De plus, une variété de projets comme les cuisines collectives, les échanges de boutures et de vivaces et la distribution de compost sont ressortis comme des bons coups. L'accès à des formations, les nombreux jardins et la présence d'arbres fruitiers dans le village sont appréciés. Le paysage de Saint-Anaclet, notamment avec la chute Neigette, le comité d'embellissement ainsi que la préservation du patrimoine sont aussi une fierté. Finalement, l'implication citoyenne, le sentiment d'appartenance, la présence du Club Lion ainsi que l'ouverture et l'écoute du conseil municipal font partie des bons coups.

### Les défis

Lors de la discussion, la présence de poules dans le périmètre urbain a été identifiée à la fois comme un bon coup et un défi, notamment en lien avec l'acceptabilité sociale. D'ailleurs, la sensibilisation a été nommée comme un enjeu. Le réseautage entre projets ainsi que la connaissance de nos agriculteurs et producteurs maraîchers sont aussi à améliorer. On note également plusieurs enjeux pour les entreprises agricoles : l'affichage, la relève, la disparition des fermes familiales, l'agriculture à échelle humaine et le soutien aux agriculteurs. En lien avec l'urbanisme, des défis liés au peu de terrains disponibles dans la municipalité et le besoin d'assouplissement de certaines réglementations ont été identifiés. Aussi, nous avons noté que les réalités au cœur du village et celles dans le secteur Neigette sont différentes. Finalement, les défis financiers, le manque de main-d'œuvre au niveau municipal et l'implication citoyenne pour les jardins communautaires sont aussi un défi.

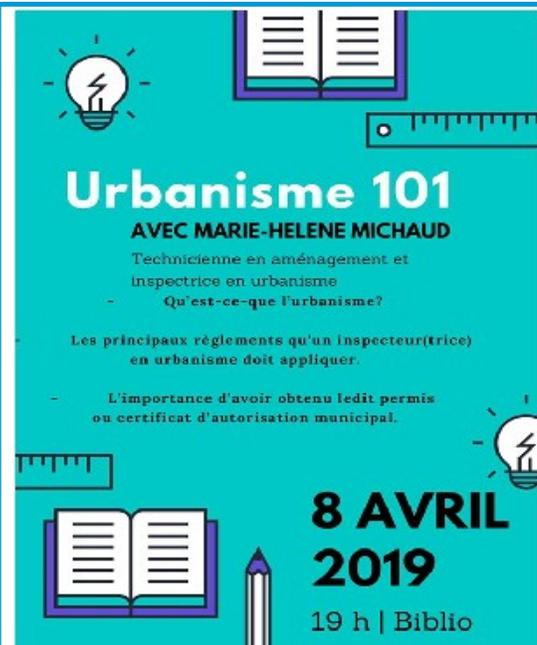
### Des idées pour le futur

Enfin, les participants étaient invités à proposer des idées d'actions pour le futur Plan d'agriculture urbaine. Ensuite, ils devaient identifier leurs préférences. Voici les idées qui ont eu le plus de votes : implanter un verger communautaire, maximiser l'utilisation du gazebo derrière le bureau municipal, créer une forêt nourricière, avoir des pavés verts pour le stationnement, construire une serre communautaire, créer des aménagements comestibles et culturels au village, à la chute Neigette ou au pont couvert, créer un espace jardin ou un verger dans la nouvelle cour d'école, développer une activité de maillage 3<sup>e</sup> âge et école primaire, utiliser les services des Fruits Partagés, avoir des chroniques agroalimentaires dans le Contact, favoriser l'achat local dans le village, développer les terrains qui appartiennent à la municipalité près de la mairie et adapter la réglementation municipale.

### La suite

La tournée de consultation dans toutes les municipalités de Rimouski-Neigette se poursuivra jusqu'à la fin du mois de février 2019. Une rencontre publique est prévue en avril pour faire un retour sur les consultations. La présentation du portrait et du plan d'action se fera par la suite. Pour ces deux activités, la population, les élus et les acteurs du milieu seront conviés. Pour plus d'information au sujet du Plan d'agriculture urbaine, vous pouvez communiquer avec Sophie Lajoie, agente de projet, à [cosmoss.pau@ville.rimouski.qc.ca](mailto:cosmoss.pau@ville.rimouski.qc.ca) ou au 581-246-3046.

# LOISIRS ET CULTURE



## « Urbanisme 101 »

Séance d'information au sujet de la réglementation municipale pour les citoyens

Vous avez des questions concernant la construction, la rénovation ou sur les règlements municipaux?

Marie-Hélène Michaud, technicienne en aménagement et inspectrice en urbanisme, vous convie pour une séance d'information concernant les règlements municipaux.

Cette séance aura lieu le 8 avril à 19 h à la bibliothèque.

Bienvenue à toutes et à tous!

### Activité au Club de tir du Bas St-Laurent

La population est invitée au tournoi de tir à la carabine dans le cadre du Carnaval de Saint-Anaclet le samedi 9 mars de 13 h à 16 h 30 au club de tir du Bas St-Laurent, situé au 410, rue de la Gare.

Le tir sera à l'intérieur et les armes et munitions seront fournies gratuitement. De plus, vous n'avez pas besoin de permis d'armes à feu.

Nous avons des classes, moins de 18 ans, homme 18 ans et plus et femme 18 ans et plus.

On vous attend en grand nombre.

Pour information :

Marius De Champlain au 581-246-8025

### Cours de gardiens avertis

Comme chaque printemps, le Service des loisirs et de la culture organise une formation de gardiens avertis. Pour que celle-ci ait lieu, nous devons avoir un groupe de 12 à 15 jeunes âgés de 11 ans et +.

Cette formation se donnera soit le samedi ou le dimanche de 8 h 30 à 16 h 30 et le coût est de 48 \$. La date sera fixée dès que nous aurons le nombre d'élèves requis.

Pour infos et inscriptions, communiquez avec Carl au 418 725-JEUX(5389).

### Des nouvelles de votre bibliothèques

Les nouveautés hivernales sont arrivées, venez vite les découvrir! De plus, il est encore temps de s'inscrire pour participer à l'une des activités suivantes.

#### Dates à retenir :

13 mars – 19 h « **Rencontre d'auteur** » avec Réjean Pigeon

20 mars – 19 h « **Atelier – conférence sur l'herboristerie à la rescousse – le système respiratoire** » avec Anne Vastel, herboriste et conférencière (billets en vente)

27 mars – 19 h « **Atelier – conférence sur la permaculture – la conception du sol** » avec Kevin Gaudreau, conférencier (billets en vente)

8 avril – 19 h « **Urbanisme 101** » avec la technicienne en aménagement et inspectrice en urbanisme Marie-Hélène Michaud

10 avril – 19 h « **Atelier – conférence sur l'herboristerie à la rescousse- le système nerveux** » avec Anne Vastel, herboriste et conférencière (billets en vente)

17 avril – 19 h « **Atelier – conférence sur la permaculture** » avec Kevin Gaudreau, conférencier (billets en vente)

24 avril – 19 h « **Atelier – conférence sur l'herboristerie à la rescousse- la maladie de Lyme** » avec Anne Vastel, herboriste et conférencière (billets en vente)

Anne Boucher B

Responsable de la bibliothèque

418-723-1747 ou 418-750-7217

# ORGANISMES

Les inscriptions au Défi sont  
maintenant ouvertes!

Visite notre page  pour le lien d'inscription

8 JUIN 2019



2 nouveautés

Tu peux acheter ton propre t-shirt du Défi  
(date limite de commande 1er avril)



Une nouvelle distance de 40km en  
sentier pour les plus courageux!



Une activité du Club Lion de St-Anaclet

## AFEAS : Souper-spectacle pour la Journée internationale des femmes

Date : Le 7 mars

Heure : À compter de 17 h 30 et jusqu'à 22 h

Lieu : Centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet

Coût : 25 \$ (souper et soirée)

Souper suivi d'un spectacle d'humour avec un couple de conteurs, Mme Georgette Renaud et M. Daniel Projean, qui se donnent la repartie.

Service de bar/Comité du Carnaval

Réserver avant le 4 mars. Pour les billets : 724-0409, 724-9894, 723-9478, 723-4125

Raymonde Vandal, présidente



## Dégustation fromages avec spectacle

Le Club Lions de Saint-Anaclet invite la population à sa traditionnelle dégustation de fromages le samedi 23 mars à 19 h 30 au centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet. Suivra le populaire « Lip sync » des membres lions et l'animation musicale par Claude Gagnon. Les billets sont au coût de 20 \$ et vente de vin sur place.

Pour information : 418-722-7685 ou 418-723-4000. Bienvenue à tous.

Gaétan Pelletier, comité publicité.

## Cercle de Fermières

Bienvenue aux dames fermières et leurs amies à la réunion mensuelle qui aura lieu le 13 mars à 17 h 30 à la salle Réal-Lamontagne. Plusieurs items au programme : tricot, tissage, ateliers divers et activités communautaires.

Tu veux t'impliquer? Soit des nôtres, tu es la bienvenue.

Augustine Lavoie  
Responsable des communications

## Message de votre fabrique

Comme vous l'avez sûrement constaté, une enveloppe a été jointe à ce numéro du Contact par votre fabrique. Merci à la Municipalité de nous donner cette opportunité encore une fois cette année afin de faire des économies dans la distribution des feuillets de capitation pour 2019. Je vous demande de bien examiner les états financiers de 2018. Vous constaterez une très grande diminution des revenus et nous avons encore conservé nos dépenses au plus bas niveau possible. Des impondérables surviennent sur lesquels nous n'avons aucun contrôle comme le chauffage. Ces éléments ont contribué de façon significative à ce déficit, mais la baisse des revenus nous a directement touchées au niveau des finances. C'est un triste constat, mais ça demeure la réalité.

La bonne nouvelle est que la population appuie le projet de transformation de notre église. Comme vous pouvez le constater, la fabrique par elle-même n'est plus en mesure d'en assurer l'entretien à moyen terme. Le soutien de tous les paroissiens demeure important pour l'avenir de la paroisse, et ce même si le statut de votre église est modifié pour rendre le bâtiment multifonctionnel. Les revenus actuels couvrent à peine les frais que la paroisse doit déboursier pour assurer le culte tel que les salaires des curés, le régime de retraite des prêtres, le per capita à l'archevêché et les dépenses requises pour les célébrations de toutes sortes. Sans le soutien de tous les paroissiens et paroissiennes, l'avenir de la paroisse à court et moyen terme n'est pas assuré. Ce n'est pas le prochain propriétaire de l'église qui pourra assumer les dépenses relatives au culte et votre générosité sera toujours requise.

Maurice Lepage, pour l'Assemblée de fabrique

# VIE COMMUNAUTAIRE

## Projet 13-30 Rimouski-Neigette

Tu bouillonnas d'idées? Tu aimerais que la Ville de Rimouski mette en place des initiatives qui te ressemblent? Que ce soit par l'entremise du questionnaire en ligne ou par les groupes de discussion qui auront lieu dans ta municipalité au cours des prochains mois, participe au Projet 13-30 et fais partie de la stratégie!

Joins-toi au groupe de discussion et cours la chance de gagner un de ces deux prix : une paire de billets pour les Grandes Fêtes de TELUS 2019 ou un panier cadeau des produits des Saveurs du Bas-St-Laurent.

Le groupe de discussion aura lieu à Saint-Anaclet-de-Lessard le 21 mars à 17 h au centre communautaire Régis-St-Laurent (3, rue Principale Ouest).



MRC de  
Rimouski-Neigette

## Visitez Infobac.ca, un nouvel onglet « Calendrier » à découvrir !

**Comment reconnaître les composantes d'un objet? Comment se départir adéquatement de ces matières? À quel moment les collectes sont-elles effectuées dans votre municipalité? Où devez-vous vous renseigner?**

De multiples outils et applications font leur entrée en matière de gestion des matières résiduelles. Mais comment savoir si ces informations sont applicables à votre territoire? Pour vérifier les matières acceptées, pour acquérir trucs et astuces facilitant votre tri ou pour connaître les dates de collectes, dans la MRC de Rimouski-Neigette, visitez le [Infobac.ca](http://Infobac.ca) ou appelez à la ligne téléphonique Infobac au **418 725-2222**.

N'hésitez pas à nous contacter!

*Rachel Dubé, coordonnatrice en environnement*

MRC de Rimouski-Neigette  
[environnement@mrc-rn.ca](mailto:environnement@mrc-rn.ca)

### Le saviez-vous?



#### Programme éducatif Écol'eau : un aquarium dans une classe!

L'OBVNEBSL poursuit les activités de son programme éducatif Écol'Eau pour une 9<sup>e</sup> année! Ce programme vise à sensibiliser les élèves à l'importance de la protection de l'environnement et à la valeur de l'habitat du poisson. Pour ce faire, nous mettons à la disposition des enseignants des trousseaux éducatifs, du matériel, ainsi que notre savoir-faire scientifique.

Cette année, 12 écoles participeront à l'un ou l'autre des volets du programme. Ainsi, des classes accueilleront un aquarium contenant des alevins de saumons ou de truites, tandis que d'autres se familiariseront avec les milieux humides par le biais d'activités dynamiques!

Pour en savoir plus, consultez l'onglet Programmes scolaires sur notre site internet [obv.nordestbsl.org](http://obv.nordestbsl.org)



### Application Voilà!

Voilà ! est un Dossier Citoyen personnalisé, qui facilite la communication entre les citoyens et la municipalité.

Vous devez tout d'abord vous inscrire au Dossier Citoyen personnalisé pour ensuite ajouter votre propriété à votre dossier et recevoir votre compte de taxes en ligne et non plus en format papier. Le lien pour créer votre Dossier Citoyen personnalisé est présent sur le site de la municipalité ([www.stanaclet.qc.ca](http://www.stanaclet.qc.ca)) en haut à droite de la page d'accueil.

Pour recevoir votre compte de taxes 2020 en ligne, vous devez cliquer sur M'abonner et accepter les conditions d'utilisation.

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest.

Voici les dates des prochaines séances ordinaires:

**Le 4 mars**

**Le 1<sup>er</sup> avril**

**Le 6 mai**

La date de tombée pour le prochain Contact est le **20 mars 2019**. Vous pouvez nous faire parvenir vos articles par courriel:

[municipalite@stanaclet.qc.ca](mailto:municipalite@stanaclet.qc.ca)

Rédaction et mise en page:  
Véronique Brousseau  
Impression: Tendence Impression

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h à 16h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet sous l'onglet « Vie municipale ».